



MPOX - VARIOLE SIMIENNE



Résumé des recommandations vaccinales (DGS 2024-14) :

- en **pré-exposition** des personnes à risque : **2 doses** espacées de minimum 28 jours, suivies d'un rappel environ 2 ans après ;
- en **post-exposition** des contacts à risque et personnes immunodéprimées ayant eu un contact étroit avec une personne-contact à risque : **2 doses** dans les 4 jours après le contact à risque (14 max) ;
- les vaccinations s'effectuent en **structures dédiées** (voir notre cartographie ou sur santefr.fr).

La vaccination contre la variole était obligatoire jusqu'au début des années 1980. Depuis, l'immunité des populations a progressivement diminué, favorisant l'apparition de nouvelles épidémies telles que celle du Mpox au printemps 2022 (**clade 2**). Depuis début 2023, les épidémies de **clade 1** sont croissantes en Afrique. En dehors du continent africain, la Suède et la Thaïlande ont signalé la survenue d'un cas de clade 1 les 15-22/08/24 (0 recensé en France à ce jour).

MESURES DE PRÉVENTION GÉNÉRALES

Conseils de prévention... À appliquer, même si vacciné !



Limitier les risques de **transmission** : lors de contacts rapprochés (y compris lors de rapports sexuels protégés), par contact direct avec la peau ou les muqueuses infectées. La transmission peut également survenir lors du partage de linge, d'ustensiles de toilette, de vaisselle, ou de sextoys.



Symptômes : boutons, fièvre, ganglions, maux de gorge/de tête, douleurs musculaires, fatigue... Ces symptômes varient : il est important de s'auto-examiner régulièrement. En cas de symptômes, contacter le 15 ou son médecin traitant.

Sexo-safe, Mpox-info-service (site internet et numéro vert 0.801.90.80.69) et site du COREB 

Recommandations vaccinales pré-exposition ²

Calendrier vaccinal et DGS 2024-14 

ÉLIGIBLES (PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS) ³⁻⁴		IMMUNOCOMPÉTENTS		IMMUNODÉPRIMÉS	
NOUVEAU	- Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et les personnes trans ayant des partenaires multiples ; - Les travailleurs et travailleuses du sexe ; - Les partenaires ou les personnes partageant le même lieu de vie que des personnes à très haut risque d'exposition ; - Les professionnels des lieux de consommation sexuelle ; - Les voyageurs les plus à risque : - les personnes ayant des pratiques sexuelles à risque indépendamment de la destination ; - les professionnels de santé et les travailleurs humanitaires se rendant dans une zone de circulation active du clade 1 ; - les personnes originaires des zones de circulation active du clade 1 partant rendre visite à leur famille et à leurs connaissances* ; - les personnes immunodéprimées se rendant dans les zones de circulation active du clade 1.	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980
		L'intervalle entre 2 doses est de minimum 28 jours.			
	N'ayant jamais été vaccinées	1 rappel	2 doses	3 doses	3 doses
	Ayant reçu une seule dose	aucun	1 dose	2 doses	2 doses
	Avec un schéma complet de vaccination finalisé il y a environ 2 ans	aucun	1 rappel	1 rappel	1 rappel
	Ayant contracté le Mpox entre 2022 et aujourd'hui	aucun	aucun	aucun	aucun

*La décision de vacciner tiendra compte de la destination, de l'intensité de la circulation du virus sur le lieu de séjour, du niveau de proximité avec la population locale, de la durée du séjour, de la notion de cas dans l'entourage immédiat et du niveau attendu d'application des mesures barrières (littératie en santé, conditions de logement, etc.).

MESURES À METTRE EN OEUVRE AUTOUR D'UN CAS

MDO et mesures barrières

Documents de référence portant sur la gestion des cas sur le site du Ministère de la Santé 



Déclaration des cas confirmés et probables à l'ARS (envoyer à ars33-alerte@ars.sante.fr le Cerfa 12554-03, cf notice).



Isolement du malade jusqu'à disparition des dernières croûtes, soit environ 3 semaines.



Ne pas partager la literie et des serviettes avec des personnes qui pourraient être infectées.

Recommandations vaccinales post-exposition ("réactives") ²

Calendrier vaccinal, définitions et conduite à tenir de SpF du 28/08/24 et DGS 2024-14 

ÉLIGIBLES : LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS ³⁻⁴		IMMUNOCOMPÉTENTS		IMMUNODÉPRIMÉS	
NOUVEAU	- Contacts à risque ⁴ ; - Personnes immunodéprimées ayant eu un contact étroit avec une personne-contact à risque.	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980	Vaccinés avant 1980	Non vaccinés avant 1980
	Dans les 4 jours après la date du 1er contact à risque (max 14 jours après)	1 rappel	2 doses	3 doses	3 doses
L'intervalle entre 2 doses est de minimum 28 jours.					

1 Les **clades** désignent les variations d'un même virus qui ont divergé au gré des mutations génétiques. Au sein d'un même clade peuvent exister des variants.

2 Les **schémas vaccinaux** varient selon l'état de santé (immunodépression) et les antécédents d'infection et de vaccination.

3 Pour les **moins de 18 ans**, la HAS rappelle que l'AMM ne prévoit pas leur vaccination. Cependant, elle recommande que la vaccination soit envisagée au cas par cas (situations particulières pour les mineurs entrant dans les cibles vaccinales (notamment ceux pris en charge dans les CeGIDD), par les seuls spécialistes, après une évaluation stricte des bénéfices et des risques pour le mineur concerné, dans le cadre d'une décision médicale partagée, et dans les conditions fixées aux articles L.1111-2 et suivants du code de la santé publique, concernant l'information et le consentement des mineurs et des titulaires de l'autorité parentale. Aussi, une conduite à tenir dédiée aux **établissements scolaires** a été diffusée par la DGS le 04/09/24.

4 En raison des données limitées chez la **femme enceinte**, la HAS rappelle qu'il est préférable d'éviter l'utilisation de ces vaccins pendant la grossesse ou l'allaitement. Elle ne doit être envisagée que si les bénéfices potentiels sont supérieurs à tout risque potentiel pour la mère et le fœtus.

5 **Contacts à risque** (Mpox) : toute personne ayant eu un contact direct non protégé sans notion de durée (voir mesures de protection efficaces) avec la peau lésée ou les fluides biologiques d'un cas probable ou confirmé symptomatique, notamment rapport sexuel (avec ou sans préservatif), actes de soin médical, paramédical ou de toilette ; OU un contact physique indirect par le partage d'ustensiles de toilette ou de cuisine, ou des textiles (vêtements, linge de bain, literie) utilisés par le cas probable ou confirmé symptomatique.



NOUVEAU

Imvanex®

indication chez les adultes

Dernières livraisons en 2023.

Vaccins Imvanex® et Jynneos® interchangeables : la seconde dose de vaccin peut être réalisée avec un vaccin différent de celui utilisé pour l'injection de la première dose.

Jynneos®

indication chez les personnes de 18 ans et +

Vaccin autorisé par la FDA (États-Unis d'Amérique) : arrêté du 09/07/22 autorisant son importation et stockage par l'Agence Nationale de Santé Publique.

Description des produits : vaccins antivarioliques de 3ème génération, vivants viraux modifiés atténués non réplicatifs, de Bavarian Nordic A/S Danemark autorisés dans traitement prophylactique contre la variole du singe (arrêté du 09/07/22). Il peut de ce fait être utilisé chez les personnes immunodéprimées.

Réception des vaccins en PUI : vérification de la conformité des vaccins (en cas de non conformité, ils sont placés en quarantaine à -80°C) et transmission à SpF du formulaire de procès-verbal de réception en intégrant la référence de l'Ordre De Transport.

Température de conservation : entre -80°C±10°C puis entre 2-8°C pendant 8 semaines au maximum, dans la limite de la durée de conservation autorisée (le passage en réfrigérateur implique obligatoirement le réétiquetage des boîtes et des flacons). La date de péremption n'étant pas mentionnée sur les flacons Jynneos®, les flacons doivent impérativement être conservés dans leur boîte ou réétiquetés dès qu'ils sont sortis de la boîte.

Délai de conservation : selon l'AMM en vigueur du vaccin Imvanex®, qui s'applique également au vaccin Jynneos®, les vaccins se conservent entre -20°C ± 5°C pendant 3 ans, à -50°C ± 10°C pendant 5 ans ou à -80°C ± 10°C pendant 5 à 9 ans selon les lots.

Destruction : aucune destruction n'est autorisée sauf via une demande de SpF (prolongation des dates de péremption possible).

Administration : sous-cutanée, de préférence dans le haut du bras (gauge < 23). | **Co-administration** possible avec tout autre vaccin du calendrier vaccinal, y compris les vaccins Covid-19. Si l'administration n'a pas été simultanée, aucun délai n'est à respecter entre ce vaccin et tout autre vaccin du calendrier vaccinal, à l'exception des autres vaccins vivants atténués viraux (ROR, varicelle, zona, fièvre jaune) pour lesquels un intervalle d'au moins 4 semaines doit être ménagé (avis HAS 06/10/22).

Contre-indications : hypersensibilité à l'un des composants du vaccin ou aux résidus présents à l'état de traces (protéines de poulet, benzonase, gentamicine et ciprofloxacine).

Traçabilité des vaccinations : obligatoire sur le portail Démat Social.

Traçabilité des vaccins : obligatoire sur e-dispostock.

POUR EN SAVOIR PLUS

**Informations pour le grand public**

- **Vaccination-info-service version grand public** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale, dont Mpox ;
- **Sexo-safe** : site d'information pour les hommes (cis, trans) ayant des relations sexuelles avec des hommes ;
- **Mpox-info-service** : numéro vert 0.801.90.80.69, liveChat, FAQ ;
- **Santé.fr** : trouver un lieu de vaccination ;
- **OMEDIT NA vaccination** : trouver un lieu de vaccination ;
- **Santé publique France** : affiches (nombreuses traductions) ;
- **ANSM** : note d'information sur les vaccins ;
- **Ministère de la Santé** : FAQ informations générales, que faire en cas de contact à risque, prise en charge médicale, vaccination,

**Informations pour les professionnels**

- **Boîte à outils OMEDIT NA vaccination** : mémos et jeux dédiés aux maladies à prévention vaccinale, dont Mpox ;
- **Vaccination-info-service version professionnelle** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale, dont Mpox ;
- **Ministère de la Santé** : documents de référence COREB (prélèvement, diagnostic dermatologique, prise en charge du patient, fiche d'information pour le patient), fiches pour professionnels de santé, Cerfa pour la DO, liste des tests validés par le CNR, stratégie diagnostique, prise en charge en médecine de 1er recours, ... ;
- **Santé publique France** : définitions et conduites à tenir (28/08/24), procédure à destination des PUI 08/09/22, courrier d'information relatif aux durées de conservation 05/08/24 (procédure et courrier disponibles pour les PUI concernées sur demande à vaccination@omedit-nag.fr) ;
- **ANSM** : note d'information sur les vaccins ;
- **ANRS** : actualités scientifiques et chronologie de l'épidémie.

**Réglementation et politiques vaccinales**

- **Calendrier vaccinal de l'année en cours** : le document de référence précisant les recommandations vaccinales, dont Mpox ;
- **DGS-urgent** : recommandations vaccinales actualisées selon les épidémies en cours, dont le 2024-12 et 2024-14 ;
- **CORRUS** : reporting obligatoire des vaccinations et guide utilisateur (documents sur demande à vaccination@omedit-nag.fr), conduite à tenir devant 1 cas de Mpox en établissement scolaire (04/09/24) (document disponible sur demande e-mail) ;
- **HCSP** : recommandations aux voyageurs se rendant en zone épidémique Mpox.

**Données scientifiques**

- **Santé publique France** : données épidémiologiques et cliniques, bulletin spécial du 16/08/24, bilan début 2024.

**Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins**

- **HAS** : actualisation des recommandations 02/09/24, actualisation de la doctrine vaccinale contre les orthopoxvirus 03/01/23, doctrine vaccinale contre les orthopoxvirus 08/12/22, avis du 02/06/22 précisant les modalités de co-administration.

⁵ Les dates de péremption à prendre en compte sont celles du courrier SpF du 05/08/24, et non les dates mentionnées sur les boîtes qui ont été réétiquetées. Les péremptions mentionnées sur l'étiquette ne sont plus valables en raison de l'harmonisation des dates de péremption entre la FDA et l'EMA.